

## SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Maganga-Gorra remporte le meeting de Mount Olive sur 200 m



Guy Maganga Gorra, vainqueur sur 200 m du meeting de Mount Olive (Caroline du Nord, Etats-Unis).

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**A**PRÈS avoir remporté, le 29 mars dernier, la finale du 400 m du meeting de Mount Olive en Caroline du Nord (États-Unis) avec un chrono de 46 secondes 60 (record national), le sprinteur gabonais, Guy Maganga-Gorra, pour sa première course de la saison sur 200 m, s'est imposé, samedi lors de la finale du meeting de Mount Olive, toujours en Caroline du Nord, avec un temps de 20 secondes 50. Il devance ainsi les Américains Ramos Gittes (20 secondes 96) et Justen Burnette (21 secondes 16).

Détenteur du record national du 200 m, avec un chrono de 20 secondes 48, réalisé le 11 mai 2019 aux USA, notre jeune compatriote a raté de peu de battre son propre record sur 200 m. Interrogé à ce sujet par notre rédaction, Guy Maganga-Gorra nous a confié avoir eu la possibilité de battre à nouveau

Détenteur du record national du 200 m, avec un chrono de 20 secondes 48, réalisé le 11 mai 2019 aux USA, notre jeune compatriote a raté de peu de battre son propre record sur 200 m.

le record national de la distance. Malheureusement des petites erreurs de course lui ont été "fatales". "Le record national sur 200 m est de 20 secondes 48. Samedi dernier, j'ai réalisé sur la même distance un temps de 20 secondes 50. J'avoue qu'au cours de ce meeting, j'ai commis quelques petites erreurs techniques qui m'ont coûté un nouveau record. J'aurais même bien pu courir la distance en 19 secondes. Mais hélas ! Je vais donc me remettre au travail afin de corriger toutes ces erreurs. Et, pourquoi pas, réaliser un nouveau record sous la barre des 20 secondes".

Sur l'agenda du sprinteur gabonais, figurent en bonne place les prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme qui se dérouleront du 1er au 5 juin 2021 à Oran (Algérie).

" Au cours de cette compétition, mon objectif est de faire un podium. Sur 100, 200 ou 400 m. À cet effet, je travaille avec la dernière énergie pour réaliser des performances à Oran. Et ce, dans la perspective des prochains Jeux olympiques de Tokyo", affirme le numéro un gabonais du sprint.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DES INFRASTRUCTURES

CABINET DU MINISTRE

N° 000759 /MTPE/CAB-M



## COMMUNIQUE

Le Ministre des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures rappelle aux populations que, conformément aux dispositions de la loi n°013/2003 du 17 février 2005 portant protection du patrimoine routier national, « toute occupation privative du patrimoine routier national est soumise à une autorisation préalable délivrée par les services compétents du Ministère chargé des routes (...) et à redevance ».

Pour précision, les emprises du patrimoine routier, dépendances du domaine public national, s'étendent sur :

- 60 mètres comptés à partir de l'axe du terre-plein central, de part et d'autre des voies express et des routes rapides à 2 x 2 voies ;
- 30 mètres comptés à partir de l'axe central, de part et d'autre des routes nationales ;
- 15 mètres comptés à partir de l'axe central, de part et d'autre des routes d'intérêt régional (provinciales, départementales et communales).

Aussi, toute personne occupant une dépendance du domaine public routier à titre privatif, pour l'exercice d'une activité commerciale, est invitée à se présenter au Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures (Direction de la Programmation de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routier National, sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 6.1 du bâtiment annexe), au plus tard le 23 avril 2021, pour mise en conformité de sa situation.

Passé ce délai, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures se réserve le droit d'entamer toute procédure et de procéder à toute action qu'autorisent les lois et règlements en vigueur.

Fait à Libreville, le  
Le Ministre

09 AVR. 2021

  
Léon Armel BOUNDA BALONZI